

APPEL A PROJETS

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

**Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019
A Roubaix et Tourcoing**

Date limite de dépôt du dossier : 05 avril 2019 (cachet de la poste faisant foi)

A retourner par mail à :

orgajep@ville-roubaix.fr

ccoisnebrillet@ville-roubaix.fr

&/ou par courrier à l'adresse suivante :

**Céline Coisne-Brillet
Direction de la Culture
Mission Ville d'art et d'histoire
Journées Européennes du Patrimoine
Hôtel de ville CS 70737
59066 Roubaix cedex 1**

JOURNEES EUROPEENES DU PATRIMOINE

Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019

1. PORTEUR DU PROJET

Nom de la structure (association, institution, particulier, artisan, etc.)

.....
.....

Adresse (complète)

.....
.....
.....

Tel. **Fax.**

@.

Objet de la structure (association, institution, particulier...)

.....
.....
.....

Nom et prénom du représentant légal

.....

Fonction

.....
.....

Tel. **Fax.**

@.

Personne chargée du projet « Journées du Patrimoine »

.....

Fonction

.....
.....

Tel. **Fax.**

@.

JOURNEES EUROPEENES DU PATRIMOINE

Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019

2. INFORMATIONS CONCERNANT LE MONUMENT OU LE SITE

► **Nom du monument ou du site**

.....
.....

Adresse (complète)

.....
.....

Tel. Fax.

@.

Site Internet

.....
..... Moyens d'accès (métro, bus, ligne)
.....

► **Rappel de l'intérêt patrimonial** (historique & descriptif du monument ou site)

.....
.....
.....
.....

► **Renseignements complémentaires**

Protection du monument (classé/inscrit au titre des Monuments Historiques)

oui, préciser

non protégé

3. DESCRIPTION DES ACTIONS CULTURELLES PROPOSEES

Action 1

- Nouvelle action*

Action reconduite*

**barrer la mention inutile*

- Intitulé de l'action

- Type d'action

- Visite libre Visite guidée Atelier Conférence
 Exposition _____ Spectacle _____ Manifestation musicale
 Circuit /parcours extérieur _____ Projection(s) _____ Démonstrations /
Ateliers de savoir-faire
 Autres (préciser) _____

- Lieu(x)

- Jours et horaires :

Jours d'ouverture

Samedi 21

Dimanche 22

Horaires exacts d'ouverture :

le samedi 21 de _____ à _____ et de _____ à _____
le dimanche 22 de _____ à _____ et de _____ à _____

- Description de l'action

- Déroulement

- Partenaires

- Modalités d'accès

(accès libre, sur réservation, présentation de pièces d'identité, limitation du nombre de personnes (si oui, combien ?) ...

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite oui non

Action Jeune public oui non

Action « Matrimoine » oui non

Si plusieurs actions proposées, remplir les pages suivantes

Action 2

- Nouvelle action*

**barrer la mention inutile*

Action reconduite*

- Intitulé de l'action

- Type d'action

- Visite libre Visite guidée Atelier Conférence
 Exposition _____ Spectacle _____ Manifestation musicale
 Circuit /parcours extérieur _____ Projection(s) _____ Démonstrations /
Ateliers de savoir-faire
 Autres (préciser) _____
- -----

- Lieu(x)

- Jours et horaires :

Jours d'ouverture

Samedi 21

Dimanche 22

Horaires exacts d'ouverture :

le samedi 21 de _____ à _____ et de _____ à _____

le dimanche 22 de _____ à _____ et de _____ à _____

- Description de l'action

- Déroulement

- Partenaires

- Modalités d'accès

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite oui non

Action Jeune public oui non

Action « Matrimoine » oui non

Action 3

- Nouvelle action*

**barrer la mention inutile*

Action reconduite*

- Intitulé de l'action

- Type d'action

- Visite libre Visite guidée Atelier Conférence
 Exposition _____ Spectacle _____ Manifestation musicale
 Circuit /parcours extérieur _____ Projection(s) _____ Démonstrations /
Ateliers de savoir-faire
 Autres (préciser) _____
-

- Lieu(x)

- Jours et horaires :

Jours d'ouverture

Samedi 21

Dimanche 22

Horaires exacts d'ouverture :

le samedi 21 de _____ à _____ et de _____ à _____

le dimanche 22 de _____ à _____ et de _____ à _____

- Description de l'action

- Déroulement

- Partenaires

- Modalités d'accès

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite oui non

Action Jeune public oui non

Action « Matrimoine » oui non

Action 4

- Nouvelle action*

Action reconduite*

*barrer la mention inutile

- Intitulé de l'action

- Type d'action

- Visite libre Visite guidée Atelier Conférence
 Exposition _____ Spectacle _____ Manifestation musicale
 Circuit /parcours extérieur _____ Projection(s) _____ Démonstrations /
Ateliers de savoir-faire
 Autres (préciser) _____

- Lieu(x)

- Jours et horaires :

Jours d'ouverture

Samedi 21

Dimanche 22

Horaires exacts d'ouverture :

le samedi 21 de _____ à _____ et de _____ à _____

le dimanche 22 de _____ à _____ et de _____ à _____

- Description de l'action

- Déroulement

- Partenaires

- Modalités d'accès

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite oui non

Action Jeune public oui non

Action « Matrimoine » oui non

Action 5

- Nouvelle action*

Action reconduite*

*barrer la mention inutile

- Intitulé de l'action

- Type d'action

- Visite libre Visite guidée Atelier Conférence
 Exposition _____ Spectacle _____ Manifestation musicale
 Circuit /parcours extérieur _____ Projection(s) _____ Démonstrations /
Ateliers de savoir-faire
 Autres (préciser) _____

- Lieu(x)

- Jours et horaires :

Jours d'ouverture

Samedi 21

Dimanche 22

Horaires exacts d'ouverture :

le samedi 21 de _____ à _____ et de _____ à _____

le dimanche 22 de _____ à _____ et de _____ à _____

- Description de l'action

- Déroulement

- Partenaires

- Modalités d'accès

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite oui non

Action Jeune public oui non

Action « Matrimoine » oui non

4. MODALITES D'ACCES AUX ACTIONS

► Sur réservation

- oui,
- non

Préciser les modalités

.....

Accès libre, sur réservation, présentation de pièces d'identité, limitation du nombre de personnes, (si oui, combien ?), coordonnées.

Nature de l'/des animation(s) sur réservation

.....

► Sur réservation préalable auprès de l'Office de Tourisme

- oui non

Nature de l'/des animation(s) sur réservation

.....

5. DEMANDES TECHNIQUES

Le prêt de matériel municipal est désormais soumis au versement d'un chèque de caution. Cette caution ne serait encaissée qu'en cas de dégât constaté.

Un état des lieux sera effectué lors du dépôt et lors de la restitution du matériel.

✓ **Matériel divers (tables, chaises, podium, barrières, sonorisation...) - Sous réserve de disponibilités**

- | | |
|---|------------------|
| <input type="checkbox"/> Chaises | Quantité : |
| <input type="checkbox"/> Bancs | Quantité : |
| <input type="checkbox"/> Tables rectangulaires (200cm x 70cm) | Quantité : |
| <input type="checkbox"/> Tables rondes Ø 1.50m | Quantité : |
| <input type="checkbox"/> Sono (Liberty USB) | Quantité : |
| <input type="checkbox"/> Barrières Vauban (L : 2m x Ht : 1,10m) | Quantité : |
| <input type="checkbox"/> Panneaux blancs (Ht 2m x 0,90m) | Quantité : |
| <input type="checkbox"/> Grilles (1m20 x 2m ou 70cm x 2m) | Quantité : |
| <input type="checkbox"/> Vitabris (3m x 3m) | Quantité : |
| <input type="checkbox"/> Mange debout | Quantité : |

✓ **Lumière**

► Matériel vidéo et d'éclairage

Eclairage Quantité et type souhaités :

Matériel Vidéo Vidéo projecteur Ecran

Veillez préciser et détailler votre demande (ex. : nombre de lumens, taille de l'écran, diffusion de face ou en rétro, écran sur pied ou non, quantité)

.....

.....

► Horaires de prise en charge et de retour

(Vœux formulés, sous réserve des disponibilités des services municipaux concernés)

Jours et horaires de livraison envisagés

Jours et horaires de reprise envisagés

Date limite de dépôt de la demande technique : 05 avril 2019

A retourner par mail à orgajep@ville-roubaix.fr
ccoisnebrillet@ville-roubaix.fr

ou par courrier à l'adresse suivante :

Céline Coisne-Brillet
Direction de la Culture - Mission Ville d'art et d'histoire
Journées Européennes du Patrimoine
Hôtel de ville CS 70737
59066 Roubaix cedex 1

6. DEMANDE DE SUBVENTION AU PROJET

- BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION (à remplir uniquement si vous souhaitez solliciter une subvention)

DEPENSES	RECETTES
TOTAL :	TOTAL :

7. PIÈCES À AJOUTER AU DOSSIER SI SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION

- Joindre les statuts
- Copie de l'extrait du Journal Officiel
- CONCERNANT L'ACTION
 - ✓ *Plan du site avec implantation de la manifestation*
 - ✓ *Devis des dépenses liées au projet*
 - ✓ *Si l'action est reconduite, bilan moral et financier de la dernière édition*
 - ✓ *Book et tout autre document concernant les artistes programmés dans la manifestation*

Le dépôt des dossiers ne signifie pas un soutien financier ou matériel systématique de la Direction de la Culture.

La structure partenaire accepte de respecter la gratuité d'accès souhaitée par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Dès réception des dossiers de demande de participation et de demande technique ou de matériel, la Direction de la Culture s'engage à transmettre un récépissé et à tenir informée la structure partenaire du suivi de sa demande.

La Direction de la Culture se chargera ensuite de communiquer le projet de la structure auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France, pour que celui-ci soit intégré dans la communication mise en place par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans le dossier.

Date d'envoi

Signature du représentant légal

Informations relatives au traitement de vos données personnelles :

Le présent formulaire a pour objectif la gestion des projets déposés dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine organisées par la direction de la Culture de la mairie de Roubaix : Gestion administrative, gestion des contacts avec les porteurs de projets, suivi des demandes de subvention, dans le cas d'un traitement statistique sur les candidatures, les données seront rendues anonymes. En cas de sélection du projet, les coordonnées seront éditées et transmises au public. Ce traitement est basé sur le motif de mission de service public et ces données seront conservées 2 ans.

Vos droits sur les données vous concernant

Conformément aux dispositions des articles 15 à 23 du Règlement Européen sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Vous aurez également la possibilité de vous opposer au traitement de vos informations personnelles ou de demander de restreindre le traitement de ces informations. Vous pouvez exercer ces droits en envoyant un courrier, accompagné d'une copie d'une pièce d'identité, à :

Maire de Roubaix,
Mairie de Roubaix
17 Grand'Place
CS 70737 – 59066 Roubaix Cedex 1

Pour toute information sur l'exercice de ces droits, vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de la ville:
dpo@ville-roubaix.fr